



Déclaration travaux et subventions anah

Par **Salsa37**, le **12/05/2019** à **12:07**

Bonjour j'ai monté un dossier auprès de l'anah en 2018 (accepté) et les travaux ont commencé en 2018 (chaudière et fenêtre de toit) et vont se terminer en 2019 (isolation des murs par l'extérieur). Je dois logiquement recevoir la subvention cette année en 2019. Comment dois-je déclarer cette année les travaux dans la mesure où il y en a une partie sur 2018 et une autre sur 2019 et que la subvention doit m'être versée normalement cette année ? Je vous précise que je suis une maman solo et que je ne perçois pas de pension alimentaire (parent isolé).rnMerci par avance pour votre aide rnCordialement